

Communiqué de presse



Contact presse

Département de l'information et de
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, salue la signature de « l'accord relatif à la transparence dans la filière cinématographique », par l'ensemble des organisations professionnelles de producteurs, d'auteurs et des agents.

Frédéric Mitterrand salue la signature de « l'accord relatif à la transparence dans la filière cinématographique », par l'ensemble des organisations professionnelles de producteurs, d'auteurs, et des agents. Il remercie vivement Roch – Olivier Maistre, à qui il avait confié une mission de médiation entre les parties, pour son engagement et son implication qui a été décisive.

Cet accord historique permettra, pour la première fois, d'établir des principes et des références communes (telles que coût du film, recettes et amortissement), pour apprécier les résultats économiques de l'exploitation des films, et les conditions de rémunération des auteurs, qui y sont liées. Il fera prochainement l'objet d'un arrêté d'extension.

Le Ministre tient à rendre hommage à l'esprit de responsabilité de tous les professionnels signataires, qui ont su, au-delà des divergences, œuvrer pour l'intérêt général et la transparence économique.

Cet accord est l'aboutissement d'une réforme de fond lancée par Véronique Cayla, présidente du Centre national de la cinématographie et de l'image animée (CNC), en 2008, pour renforcer les soutiens à la production et à la création, et surtout restaurer la confiance et le dynamisme du couple auteur – producteur, indispensable à un cinéma inventif et ambitieux.

Ce travail avait été initié d'une part par la mission confiée à René Bonnell sur la transparence, dont les préconisations sont reprises dans l'accord signé aujourd'hui, et, d'autre part, par la concertation que le CNC avait menée à la suite du rapport de Pascale Ferran et du Club des 13. Le décret qui instaure les mesures de soutien issues de cette concertation sera signé dans les prochains jours.

Paris, le 16 décembre 2010